

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 mai 2003

Original: français

**Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1267 (1999)****Lettre datée du 1er mai 2003, adressée au Président
du Comité par le Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre, par le présent courrier, le rapport présenté par la France en application du paragraphe 6 de la résolution 1455 (2003) du Conseil de sécurité (voir annexe).

Ce rapport rend compte des dispositions prises par la France pour appliquer les mesures visées au paragraphe 1 de la résolution 1455 (2003). Mon gouvernement se félicite de la possibilité qui est ainsi offerte aux États Membres de présenter dans un document synthétique les moyens concrets par lesquels ils luttent contre Al-Qaida et les Taliban, lutte qui occupe une place centrale dans le combat contre le terrorisme.

(Signé) Jean-Marc de La Sablière



**Annexe à la lettre datée du 1er mai 2003, adressée au Président
du Comité par le Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport présenté par la France en application de la résolution
1455 (2003) du Conseil de sécurité imposant des sanctions
contre Al-Qaida**

Appendice

La législation antiterroriste française

Évolutions depuis le 11 septembre 2001

